

# la feuille du BOIS

Journal municipal  
d'informations  
de La Ville du Bois

NUMÉRO

# 152

Jun 2020



• 2020-2026 •

## Nouveau mandat, nouvelle équipe

⊕ d'actualités sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)



## • RETOUR EN IMAGE •

JUIN

### PLUS JAMAIS ÇA !

Observée début juin rue des Joncs Marins, une montagne de débris déposés sur le trottoir : une honte ! Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire, pouvant aller jusqu'à 1500 euros avec confiscation du véhicule.



MARS - AVRIL

### DES COUTURIÈRES SOLIDAIRES

L'association Décore-moi et des couturières volontaires ont confectionné bénévolement plus de 1000 masques, ainsi que des blouses, grâce aux dons de tissus des Urbisylvains. La Ville remercie tous les acteurs de cette chaîne de solidarité qui a permis d'équiper différents établissements hospitaliers et médicaux du secteur.



VENDREDI 8 MAI

### UN 8 MAI À HUIS CLOS

La commémoration de la fin de la guerre 1939-1945 a eu lieu dans des conditions particulières : seuls le maire, deux élus, le président de la FNACA et les porte-drapeaux étaient présents près du monument aux morts, en raison des règles du confinement. Les représentants ont tenu à maintenir le déroulement de la cérémonie : Jean-Pierre MEUR a lu le discours du Président de la République, la minute de silence a été respectée puis le chant de la Marseillaise a résonné dans les allées désertes du cimetière.



## MADAME, MONSIEUR,



Le confinement consécutif à la crise sanitaire due au COVID-19 avait bloqué la réalisation de La Feuille du Bois. La levée progressive de celui-ci nous permet de reprendre cette parution mensuelle et de m'appliquer à la rédaction de l'édito, suspendu préalablement pour cause de période pré-électorale.

Contrairement à d'autres villes, **nous avons voté notre budget avant les élections municipales.**

Chacun comprendra que la situation inédite liée aux conséquences du confinement rend cette opération délicate pour les villes ne l'ayant pas fait, d'autant plus que pour certaines, un second tour d'élection est nécessaire. L'entre 2 tours, dans ces villes où la majorité sortante a été battue, mais où le mandat des élus a été prorogé jusqu'à l'installation récente des conseils municipaux, n'a pas dû être très simple, ni très plaisante. Cela n'a pas été le cas chez nous. Durant cette période de confinement, **nous avons diffusé du mieux possible les informations** issues des services de l'Etat sur la conduite à tenir en cas de suspicion de contamination, et aussi actuellement sur les dispositifs d'aide aux entreprises mis en place par la Région et par l'Agglomération. **Les services publics ont continué à fonctionner,** afin d'apporter les aides nécessaires et aussi pour rompre l'isolement des personnes vulnérables soumises à un confinement pesant. Je pense aussi que celui-ci était très contraignant pour nos familles urbisylvaines avec enfants vivant en appartement. J'en profite pour remercier les personnes qui nous ont proposé leur aide, les particuliers et les associations qui ont confectionné des masques et des blouses à destination des personnes les plus exposées.

**Nous avons aussi pu distribuer des masques** et des produits désinfectants aux professionnels

de santé (dont les établissements de soins), aux commerçants et aux petites entreprises. Ceux-ci ont été fournis par la Région, le Département et dernièrement par la commune. Je souhaite d'ailleurs remercier le personnel communal et les élus qui ont préparé et distribué les masques à la population.

Le déconfinement, qui est une opération délicate, s'accompagne de mesures sanitaires drastiques et très contraignantes, à la fois pour les entreprises amenées à reprendre leurs activités mais aussi pour la commune. Le protocole sanitaire accompagnant la reprise des activités scolaires ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves sur 4 jours. Seuls 30% d'entre eux (dont les enfants des parents prioritaires) le sont aujourd'hui dans cette seconde phase du déconfinement, commencée le 2 juin (17% lors de la première phase le 18 mai). A défaut d'assouplissement de ce protocole sanitaire, je doute que ce pourcentage varie beaucoup à l'approche des vacances scolaires. Cependant, **la reprise de l'école était à mon sens nécessaire** pour les enfants et pour leurs parents. Souhaitons que la situation globale s'améliore et préparons-nous à des lendemains difficiles au regard des conséquences de cette inactivité nationale, mondiale, due à cette pandémie. **Espérons qu'il y aura un après COVID 19** et que les moyens qui manquaient cruellement au moment de cette crise seront présents dans le futur.

Cordialement

**VOtre MAIRE,**

Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

**Éditeur :** Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

**Directeur de publication :** Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Régine Donneger / **Conseiller municipal délégué à la communication :** Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain et Sylvie Macquet Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / [communication@lavilledubois.fr](mailto:communication@lavilledubois.fr) / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs / **Conception :** Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois  
jumelée avec  
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38  
ou [communication@lavilledubois.fr](mailto:communication@lavilledubois.fr)



## • C'EST DANS L'ACTUALITÉ •

# ÉLECTIONS MUNICIPALES Une équipe renouvelée

Le mandat 2020-2026 vient de s'ouvrir avec l'élection récente du Maire par le Conseil municipal. La liste conduite par Jean-Pierre Meur a obtenu 63,72% des voix. Vous trouverez dans le dossier consacré au budget les projets de la nouvelle mandature (pages 8 à 13). La nouvelle équipe municipale vous remercie de votre confiance. Voici sa composition.



**Jean-Pierre MEUR,**  
maire

## ADJOINTS



**Jacky CARRE,** *adjoint au maire*  
Travaux, Sécurité des bâtiments,  
Transports et Aménagement  
du territoire



**Anne BERCHON,** *adjointe au maire*  
Environnement, Cadre de vie  
et Petite enfance



**Arnaldo GIARMANA,**  
*adjoint au maire*  
Educatif



**Martine PEUREUX,**  
*adjointe au maire*  
Culture, Associations  
culturelles et sportives,  
Festivités et Jumelage



**Guy ERNOUL,**  
*adjoint au maire*  
Finances



**Marie-Claude KARNAY,**  
*adjointe au maire*  
Solidarité et logement



**Thomas BEAULIEU,**  
*adjoint au maire*  
Jeunesse



**Maithée  
BODOQUE-MUNOZ,**  
*adjointe au maire*  
Urbanisme

## CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Maurice BOURDY,**  
*conseiller municipal  
délégué,* Suivi technique et  
organisation des cérémonies  
commémoratives et  
associatives



**Robert ARNOULD-  
LAURENT,** *conseiller  
municipal délégué*  
Technologies de  
l'information et de la  
communication



**Nicole LEBON,**  
*conseillère municipale  
déléguée*  
Educatif



**Sylvère PERDREAU,**  
*conseiller municipal  
délégué*  
Environnement et  
Cadre de vie



**Catherine JOUAN,**  
*conseillère municipale  
déléguée*  
Solidarité et Logement



**Dimitri LAVRENTIEFF,**  
*conseiller municipal  
délégué,*  
Communication



**Patrick BOURILLON,**  
*conseiller municipal  
délégué*  
Sport associatif



**Sandrine BOUILLET,**  
*conseillère municipale  
déléguée*  
Manifestations culturelles



**Marie-Claude  
MORTIER,** *conseillère  
municipale*



**Ibrahim OSSENI,**  
*conseiller municipal*



**Christelle DERCHAIN,**  
*conseillère municipale*



**Hélène CARPENTIER,**  
*conseillère municipale*



**Sylvie RIBAULT,**  
*conseillère municipale*



**Anthony POURRAIN,**  
*conseiller municipal*



**Tatiana STANKOVIC,**  
*conseillère municipale*

## GROUPE « VERT AUTREMENT »



Véronique PUJOL



Grégory NOFERI



Amélie MIR



Patrick BRECHAT



Dolores LOPES

RETOUR SUR 2019

# L'encours de la dette diminue, les services sont maintenus

En 2019, le budget de fonctionnement est stable. L'investissement limité a permis de poursuivre le désendettement. L'année est marquée par la fin des études des dossiers de subventions et leur dépôt, afin de préparer 2020.

## Le budget de fonctionnement



**2018 : 9 086 942 €**  
**2019 : 9 015 450 €**

Recettes perçues au titre des prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes...



**2018 : 7 872 576 €**  
**2019 : 8 048 972 €**

Dépenses liées au fonctionnement de la commune (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette...)

EXCÉDENT DE CLÔTURE

**2019 :  
966 478 €**

**Objectif :** garder la qualité des services proposés à la population en préservant un autofinancement

## Le budget d'investissement



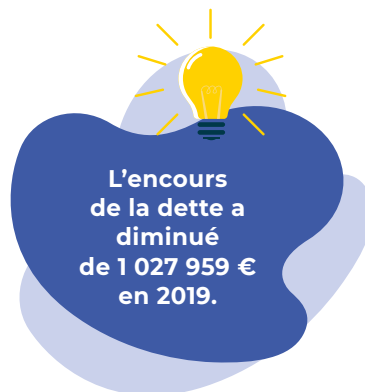
**2018 : 2 664 296 €**  
**2019 : 2 380 258 €**

Subventions, emprunts, dotations de l'État, autofinancement



**2018 : 2 234 555 €**  
**2019 : 3 030 340 €**

dont 1 643 362 € de dépenses d'équipement



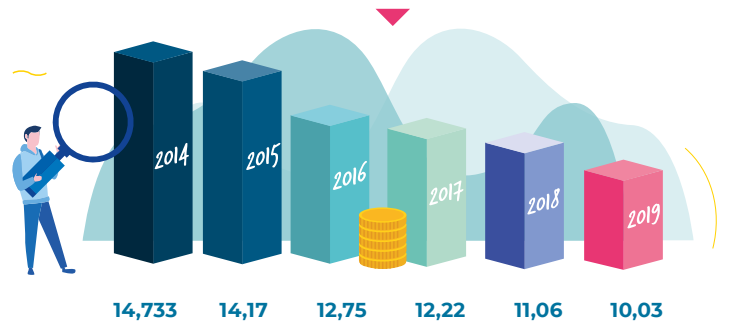
MANDAT 2014-2019

# La ville retrouve une capacité à emprunter malgré le désengagement de l'État

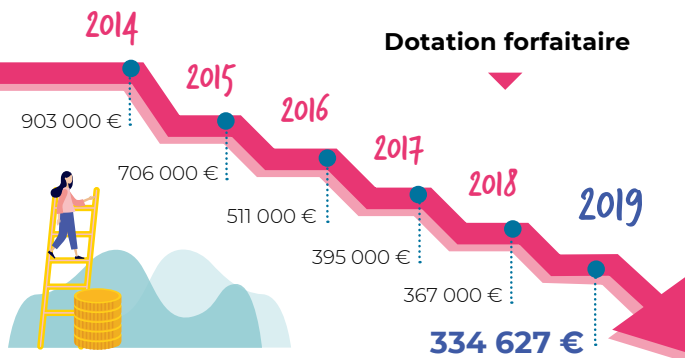
## La dette

En 2019, la ville n'emprunte pas, poursuivant ses efforts pour se désendetter. Cette rigueur lui a permis de retrouver sa capacité à emprunter.

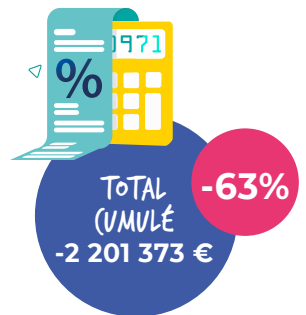
Encours de la dette  
(en millions d'€)



## La dotation forfaitaire

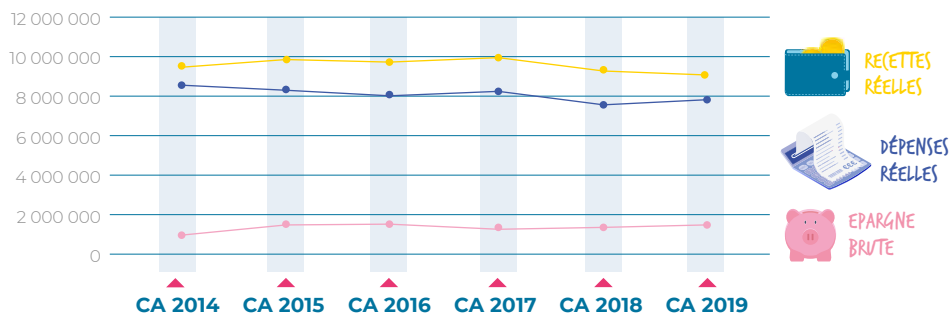


Le mandat 2014-2019 a été marqué par un désengagement important de l'État.



## L'épargne brute

L'excédent contribue au financement de la section d'investissement.



- Au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : intégration de la ville à la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS)
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2018 : transfert de la voirie à la CPS

MANDAT 2014-2019

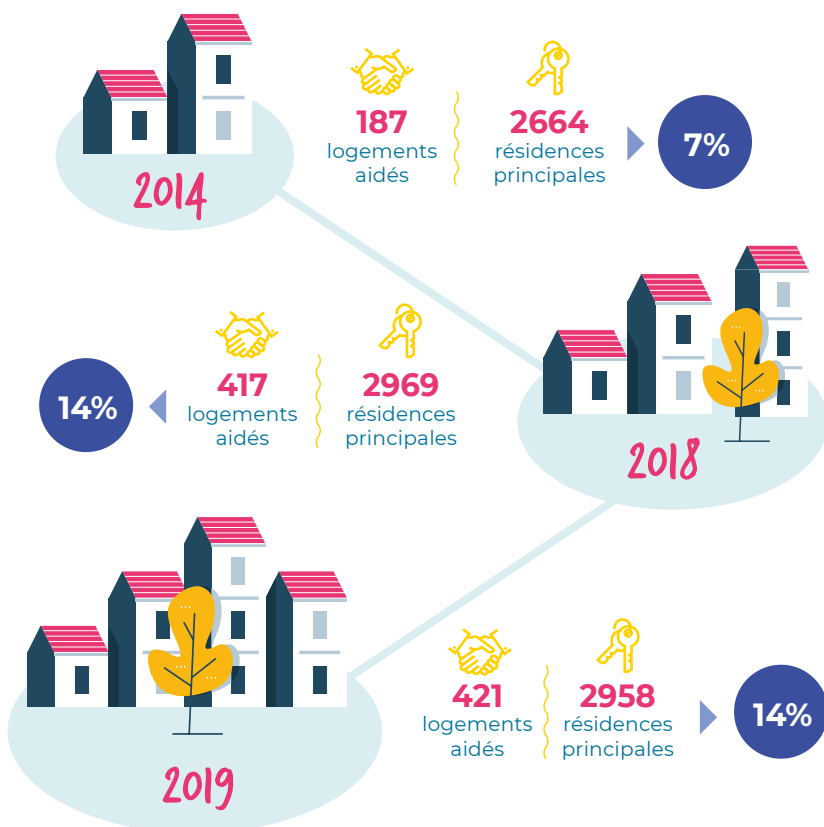
# Zoom sur les logements aidés

## Les logements aidés

La loi Alur pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové, promulguée en mars 2014 en continuité de la loi SRU, impose aux villes de plus de 1 500 habitants de disposer d'au moins 25 % de logements sociaux en 2025 et définit le nombre minimum de logements que chaque commune doit construire pour atteindre les 25 % dans le délai prévu.



Nous respectons cette obligation



**Ainsi, plusieurs programmes immobiliers sont en cours (réalisation ou projet).**

► **Logements livrés en 2019**

- Terralia (2<sup>e</sup> phase) : 28 logements
- Kaufmann : 84 logements

► **Logements livrés à partir de 2021**

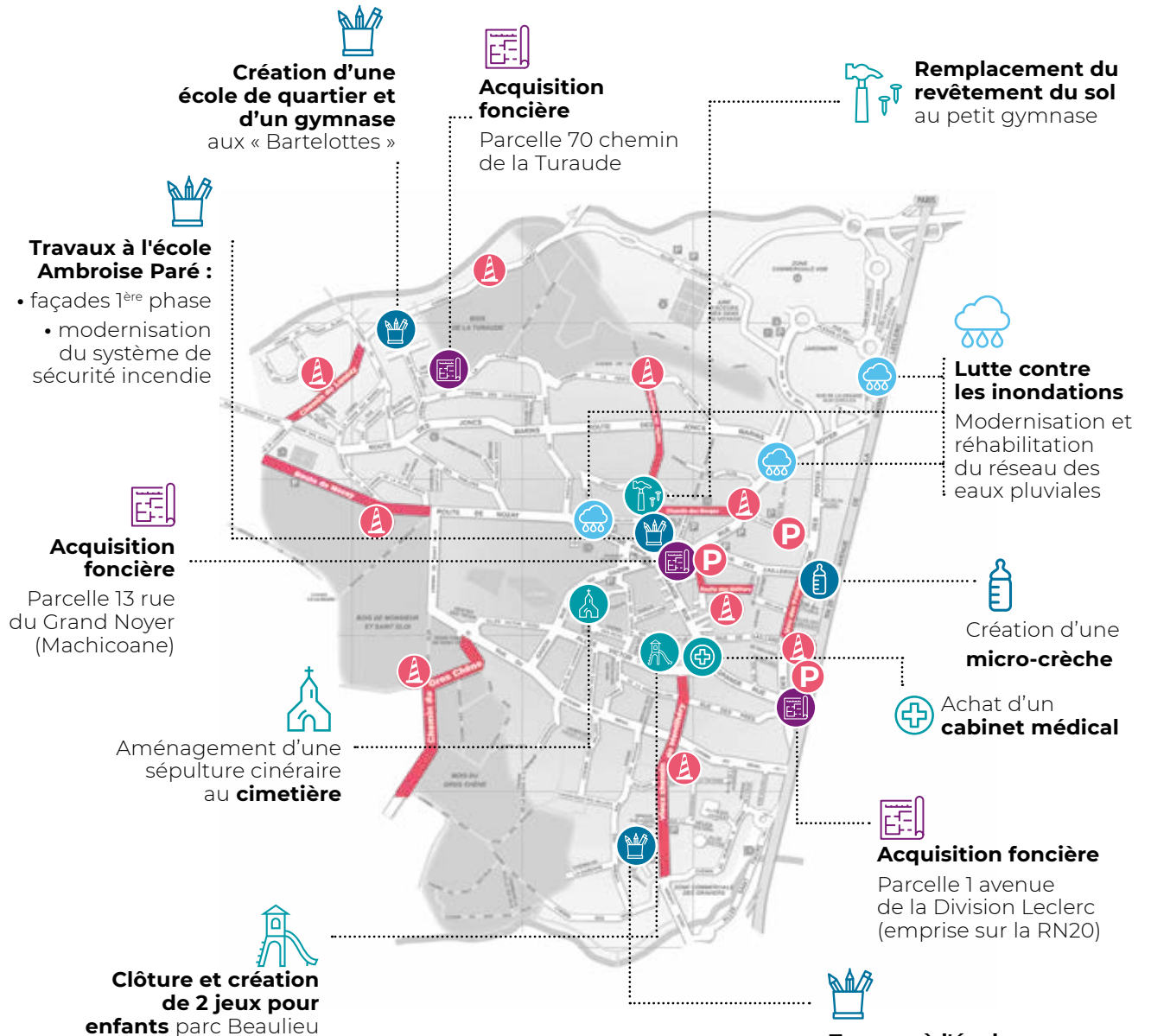
- Promogim : 55 logements aidés sur un total de 110 logements (permis déposé, démarrage au printemps 2020)
- Poursuite des projets immobiliers pour la requalification de la RN20

► **Réhabilitations de bâtiments existants**

- Les résidences des Yvelines : 21 logements aidés (permis en cours d'instruction)
- Monde en Marge Monde en Marche : 20 logements aidés (permis déposé, livraison prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2021)

MANDAT 2014-2019

# Retour sur les investissements



**P**

- Création du parking annexe de la mairie
- Création du parking sentier des Forêts (22 places)
- Création du parking RN 20 (17 places)

**Travaux de voirie réalisés**



2020 ET APRÈS

# Cap sur les projets



EN 2020

**Travaux de menuiseries**  
dans les bâtiments communaux  
(économies d'énergie)



APRÈS 2020

**Acquisition du parking Carrefour** pour la construction du Centre Technique Municipal



EN 2020

**Travaux à la propriété Schneersohn**

APRÈS 2020

**Aménagement du parc**  
(2<sup>e</sup> phase) de la propriété Schneersohn



EN 2020

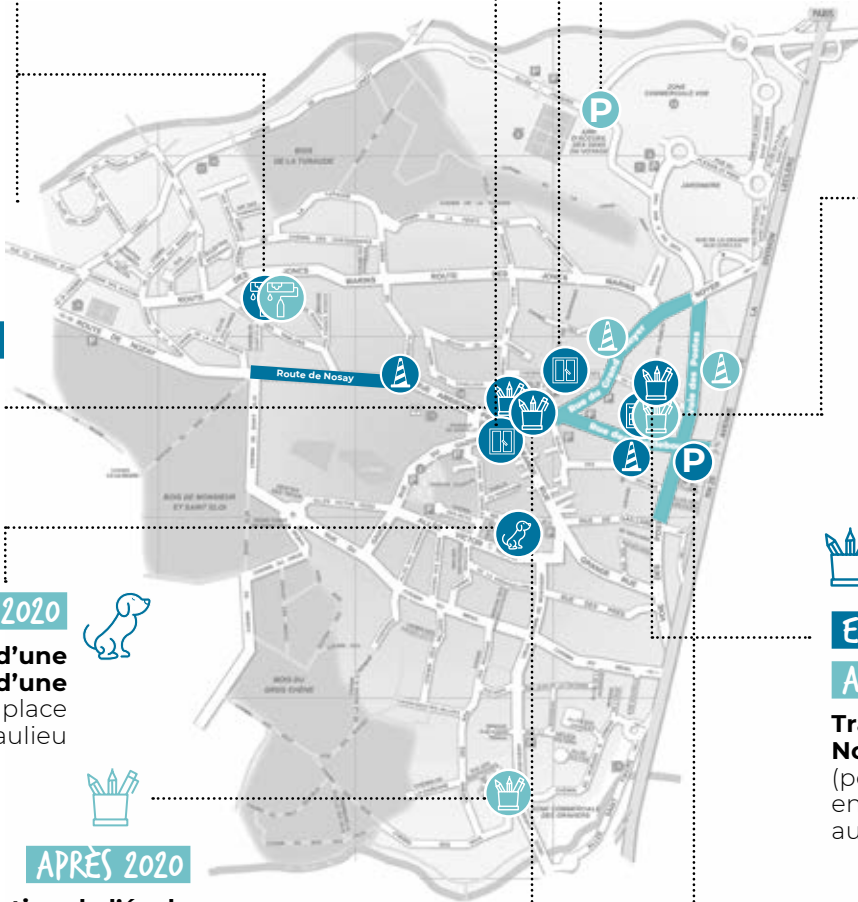
**Travaux à l'école Ambroise Paré :**  
façades 2<sup>e</sup> phase



EN 2020

**Acquisition foncière**

- Parcelle de l'ex-école Notre Dame
- Presbytère



APRÈS 2020

**Installation d'une clôture et d'une aire « canin »** place Beaulieu



APRÈS 2020

**Transformation de l'école des Renondaines** en école de quartier (pour une rentrée en septembre 2022 au plus tôt ou 2023)



EN 2020

APRÈS 2020

**Travaux à l'ex-école Notre Dame**  
(pour une rentrée en septembre 2022 au plus tôt ou 2023)



EN 2020

**Travaux de mise en conformité**  
incendie à l'école Marie Curie



APRÈS 2020

**Réalisation d'un parking,**  
d'une voie supplémentaire  
et modification de l'éclairage public  
rue des Cailleboudes



EN 2020  
Travaux de voirie réalisés



APRÈS 2020  
Travaux de voirie réalisés

FINANCES 2020

# Des taux d'imposition inchangés depuis 2001

**Objectif :** maîtriser les dépenses et assurer le même service à la population, avec la reprise des investissements.

## Le budget de fonctionnement



RECETTES

2019 (réalisées)	2020 (prévisionnelles)
9 015 450 €	8 958 402 €



DÉPENSES

2019 (réalisées)	2020 (prévisionnelles)
8 048 972 €	8 128 814 €

Les taux d'imposition restent inchangés en 2020



La capacité d'autofinancement permet à une collectivité locale de faire face au remboursement de la dette en capital, mais également de financer une partie de l'investissement.  
2020 : 829 588 €

Emprunt contracté début février de 1 M €

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : transfert de l'assainissement à la CPS

## Le budget d'investissement



2020 : 3 299 451 €  
Dépenses prévisionnelles d'équipement



Réfections de voiries et économies d'énergie (école Ambroise Paré et menuiseries des bâtiments publics)

### Priorité des investissements 2015-2022



## CORONAVIRUS

# Un point sur la crise sanitaire

**Le 12 mars, des mesures nationales étaient annoncées pour limiter la propagation du virus COVID-19 : fermeture des établissements scolaires, annulation ou report des manifestations, etc. Bilan des actions menées face à cette situation exceptionnelle.**

### Crèches, écoles, accueils de loisirs

Dès le 16 mars et pendant toute la durée du confinement, une solution d'accueil des enfants des personnels soignants, par les enseignants, a été mise en place.

À l'heure du déconfinement, la reprise progressive de l'enseignement dans les écoles a été longuement étudiée afin de garantir la sécurité sanitaire des enfants et des enseignants, en fonction d'un protocole élaboré par les services de la collectivité et de l'Éducation Nationale.

La totalité des écoles, les accueils pré et post-scolaires et le multi-accueil « Les Ecurieils du Bois » ont pu rouvrir le 18 mai, pour un nombre d'élèves limité, tenant compte du cadre sanitaire et des priorités d'accueil définies par la Préfecture, et plus largement le 2 juin dernier.

### Seniors

Des moyens conséquents ont été déployés en direction des personnes âgées et personnes fragiles. Le plan canicule fut activé pour maintenir un lien direct et régulier avec les seniors. Réorganisée, la livraison des repas, dont le nombre a doublé en cette période, a été maintenue.

### Entretien de la ville et sécurité

Les services Techniques sont restés mobilisés pendant toute la période de confinement pour les besoins urgents. La Police municipale fut présente, quotidiennement, pour veiller à l'application du confinement par tous.

### Accueil et information

Afin de répondre aux besoins essentiels, les services municipaux se sont réorganisés. Si tous les services

sont restés joignables, même à distance, il nous a paru indispensable de garder un lien physique minimum avec les Urbisylvains. C'est pourquoi l'accueil de la mairie est resté ouvert chaque matin.

Les Urbisylvains ont été informés le mieux possible, en fonction des moyens à distance dont la mairie dispose : site internet, newsletter, page Facebook, panneaux lumineux.

### Extraits du communiqué de Jean-Pierre Meur, distribué dans les boîtes aux lettres

*« Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à celles et ceux qui contribuent à la santé de tous. Je suis également très reconnaissant du service rendu par toutes les personnes qui ont contribué à améliorer le quotidien des Urbisylvaines et des Urbisylvains, que ce soit par leur engagement professionnel ou bénévole. De notre côté, même si la vie et la ville ont semblé tourner au ralenti, nous avons assuré le service public et avons toujours été « sur le pont ».*

*« Nous devons apprendre à vivre avec le Covid-19 le temps qu'il faudra. Nous devons poursuivre notre vigilance et continuer à pratiquer les gestes barrières. Je sais pouvoir compter sur vous pour respecter ces mesures. Vous pouvez compter sur moi, avec l'équipe municipale et les agents de la ville, pour tout mettre en œuvre afin de continuer à vous servir, dans le respect des règles sanitaires. Croyez bien, en tant que premier représentant de la commune, que je me soucie de chacune et chacun d'entre vous. »*



“ Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont donné du matériel de protection afin que nous puissions continuer à exercer en période de pandémie. ”

Dr BRAY et  
Dr RODRIGUEZ

## UN MASQUE POUR CHAQUE URBSYLVAIN



Dès le début de la crise sanitaire, la Ville a commandé 10 000 masques lavables en tissu pour une mise à disposition à chaque habitant.

En parallèle, la mairie a essayé de répondre aux demandes du personnel médical et paramédical présent sur la commune, afin de distribuer le peu de moyens en sa possession. Des kits de protection ont été déposés au Centre Alzheimer les Parentèles et à la Préfecture. Des masques donnés par le Conseil régional d'Île-de-France ont également été distribués aux professionnels de santé et aux commerçants, ainsi qu'à l'hôpital d'Orsay.

Le Département a livré 7000 masques en mairie fin mai, qui furent immédiatement distribués dans les boîtes aux lettres. Ainsi, dans un premier temps, chaque Urbisylvain fut doté d'un masque. Une deuxième distribution a eu lieu début juin sur toute la ville avec les masques commandés par la Ville, arrivés le 27 mai. Nous rappelons que les masques ne remplacent pas les gestes barrières, ni la distanciation sociale.

## PRET/RETOUR DES LIVRES

# La Bibliothèque reprend du service



Depuis le début du mois de juin, il est à nouveau possible d'emprunter et de rendre des livres à la Bibliothèque, sur rendez-vous.

Par téléphone au 01 64 49 59 41 ou par mail [bibliotheque@lavilledubois.fr](mailto:bibliotheque@lavilledubois.fr), vous pouvez choisir parmi les 30 000 titres du catalogue en ligne disponible [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

Le retour aura lieu à l'étage supérieur de la bibliothèque. Les agents porteront des gants et un masque. Ils vous remettront les livres que vous aurez choisis ou pourront vous proposer des nouveautés.

## A NOTER



- le libre accès aux collections est suspendu
  - Le nombre de livres empruntés reste inchangé, le délai de retour sera de six semaines
  - Aucun règlement financier n'aura lieu jusqu'à nouvel ordre.
- Lors de votre venue, merci de respecter les règles de distanciation sociale.
- Bibliothèque Constantin Andréou,  
11bis rue des Ecoles,  
01 64 49 59 41

## • NOUVELLES ACTIVITÉS •

### Garde d'animaux



Margo Noyon vient d'emménager à La Ville du Bois. Auxiliaire vétérinaire dans une clinique vétérinaire de l'Essonne, elle propose ses services de garde d'animaux. Elle se déplace au domicile des clients pour garder leurs chats ou chiens. Elle change la litière, donne à manger et à boire, donne les éventuels médicaments (selon ordonnance), joue et câline pour faire oublier l'absence du propriétaire, promène les chiens. Elle a créé sa micro entreprise. [Vous pouvez la joindre au 06 16 07 33 82.](tel:0616073382)

### Halte gourmande



Vous vous sentirez comme chez vous chez Nathalie et Marc, qui proposent un concept novateur et original de maison d'hôtes. Au-delà des chambres privées, le couple vous propose

une cuisine maison avec un chef dédié, pour un dîner au coin du feu l'hiver et en terrasse l'été. L'espace peut également être privatisé pour une soirée à thème ou un événement particulier.

En parallèle, la Halte Gourmande propose des cours de cuisine pour les particuliers (adultes, enfants, enfants/

parents) et des ateliers/dégustation de vins, whiskies, rhums, bières... Enfin, pour vos repas du quotidien ou pour un événement exceptionnel, le Chef propose des buffets/cocktails ou des grands plats à partager cuisinés à domicile ou à emporter.

Renseignements, Nathalie et Marc Galais  
[33 chemin de la Turaude 09 72 52 70 68 / 06 08 85 32 22](tel:0972527068)  
[contact@halte-gourmande.fr](mailto:contact@halte-gourmande.fr) / [www.halte-gourmande.fr](http://www.halte-gourmande.fr)

### En une bouchée Traiteur



Installé début 2020 sur notre commune en tant que traiteur événementiel, En une bouchée a dû se réinventer

avec la crise sanitaire. Le laboratoire de production étant situé tout près de l'ancienne boucherie Moussu, le traiteur a développé une activité de plats faits maison, charcuteries et fromages à emporter ou en livraison.

Horaires d'ouverture de la boutique : du mardi au vendredi de 11h à 14h et de 16h à 20h, le samedi de 9h à 13h (fermée le dimanche et le lundi). Joignable du lundi au dimanche pour la vente à emporter, voire en livraison, en dehors des horaires d'ouverture.

Contact : 07 83 92 12 89,  
[contact@enunebouchee-traiteur.com](mailto:contact@enunebouchee-traiteur.com)  
Site internet (en cours de réalisation) :  
[enunebouchee-traiteur.com](http://enunebouchee-traiteur.com)





• TRAVAUX •

IMMOBILIER

## 110 futurs logements voie des Postes

Située à la hauteur du 50 voie des Postes, une nouvelle résidence de 110 logements verra le jour fin 2021-début 2022. Répartis en 2 bâtiments, 55 logements seront proposés en accession voie des Postes et 55 logements sociaux seront disponibles côté RN20. S'inscrivant dans un quartier pavillonnaire, « Villas du Bois » offrira aux familles un quotidien pratique,

à proximité des établissements scolaires et du centre-ville. Une coulée verte dotée d'une sente piétonne permettra aux résidents de relier l'avenue de la Division Leclerc (RN20) à la voie des Postes à travers une promenade paysagère.

Renseignements et espace de vente :  
42, rue des Cailleboudes  
promogim.fr – 01 60 79 83 83

### Cet été...

Le revêtement de la Route de Nozay sera refait du 10 au 28 août. Les trottoirs seront agrandis rue des Cailleboudes pour sécuriser le cheminement piéton. L'entrée de l'accueil de loisirs du centre-ville chemin des Berges sera réaménagée. La deuxième phase des travaux de rénovation de l'école Ambroise sera menée : réfection de la seconde façade et du pignon arrière.

### Déjà réalisés

En juin, rue des Ecoles, une canalisation d'eau potable a été remplacée. Divers travaux de voirie ont été réalisés en régie ces derniers mois : réfection des ilots Vieux Chemin de Montlhéry et voie des Postes, différents marquages au sol, dont les places de stationnement PMR (personne à mobilité réduite) sur les parkings Beaulieu, Riots et Gaizon. Au Gymnase des Bartelottes, le terrain de Dodgeball est maintenant équipé de 3 nouvelles aires de jeux grâce à différents marquages au sol.

SIOM

## Retour à la déchèterie du SIOM pour les Urbisylvains



Depuis le 1<sup>er</sup> juin, la déchèterie-ressourcerie à laquelle vous avez désormais accès est celle du SIOM de la Vallée de Chevreuse localisée avenue des Deux-Lacs à Villejust. Le réseau de déchèteries du

SIREDOM (Nozay, Sainte-Geneviève des Bois, Morangis, Saint-Michel sur Orge...) n'est plus accessible aux habitants de La Ville du Bois.

Le SIOM a été choisi par l'Agglomération Paris-Saclay, en charge de la compétence « Ordures Ménagères » sur notre territoire. Pour obtenir un badge d'accès, présentez-vous à l'entrée, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

N'oubliez pas les gestes barrières. Pour la protection de tous, le port du masque et des gants est obligatoire.

Merci d'y veiller et de respecter les mesures de distanciation indiquées sur site.

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 17h45, le dimanche de 9h à 12h45

Informations, 01 64 53 30 00 - [www.siom.fr](http://www.siom.fr) ou [www.mobile.siom.fr](http://www.mobile.siom.fr)

Le + de la  
déchèterie-  
ressourcerie



En plus des dépôts « classiques » (gravats, encombrants, mobilier, déchets électriques, textiles ou déchets dangereux...), la déchèterie a mis en place deux caissons exclusivement dédiés au réemploi. Vous pourrez donc y apporter tous les objets usagers ou non utilisés, qui seront ensuite valorisés par Emmaüs.



## ÉCOLES

# Une reprise dans de bonnes conditions

La reprise scolaire fut un défi pour toutes les communes avec l'application d'un protocole sanitaire strict. Grâce au sondage réalisé auprès des familles, le service Educatif a récolté le positionnement de 67% des familles urbisylvaines. Suite à cette concertation, la municipalité, en collaboration avec l'Education Nationale, a donc proposé **une reprise progressive de l'école en présentiel à compter du 18 mai dernier.**

A travers toutes ses réflexions, la commune a cherché à **accueillir le maximum d'enfants** en fonction des contraintes réglementaires, des encadrants disponibles et de l'entretien des locaux.

Afin de mettre en place cette reprise tout en garantissant les conditions sanitaires, les équipes enseignantes, en collaboration avec la collectivité, ont approuvé le protocole sanitaire établi dans chacune des écoles au regard des 5 grands principes :

- Distanciation sociale

- Application des gestes barrières
- Limitation des brassages des élèves
- Nettoyage et désinfection des locaux
- Formation, information et communication.

Les directeurs d'école et les services de la ville ont assuré la mise en place de ce protocole dans les locaux de l'école en modifiant par exemple l'aménagement des classes (groupe de 10 élèves en maternelle ou 15 élèves en élémentaire au maximum).

Grâce au travail de proximité mené par les services municipaux et les directeurs d'écoles, la reprise s'est effectuée dans des **conditions satisfaisantes.**

Le 18 mai dernier, les écoles accueilleraient 136 élèves sur 756 au total. Au 2 juin, 232 élèves reprenaient le chemin de leur établissement. La Ville a ainsi pu répondre favorablement à la majorité des demandes des parents qui souhaitaient à nouveau scolariser leurs enfants.

## • RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

### Camion PMI «Les Petits Pas»

Les permanences du camion PMI sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Le médecin est joignable au 06 80 72 81 94 pour des conseils ou une redirection vers la PMI.

### Biblio-bébé

*Rendez-vous en septembre*  
Matinée réservée aux 3 mois – 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription. Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles, 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr

### Programme de l'accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

*Rendez-vous en septembre*  
Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace "Les Lutins du Bois", en face de l'Escale. Sans réservation.

Renseignements : 01 69 63 32 72



## INFOS ÉTÉ ET RENTRÉE

- Les séjours été ont été annulés compte-tenu des mesures sanitaires.
- En juillet-août, les équipes d'animation des accueils de loisirs proposeront des activités pédagogiques qui stimuleront la curiosité des enfants

- Accueils de loisirs été : une aide spécifique sera proposée aux familles qui ont été au chômage partiel (par mois de facturation, pour 5 journées d'accueils de loisirs avec repas, facturation de 4 journées, sur présentation de justificatifs)

### • Les accueils de loisirs seront fermés le lundi 13 juillet 2020.

Pour toute information concernant les accueils de loisirs en juillet-août, ou la rentrée scolaire de septembre, rendez vous sur le Portail Famille ou sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

Renseignements, Service Educatif, 01 64 49 59 45 ou [educatif@lavilledubois.fr](mailto:educatif@lavilledubois.fr)



Les événements annoncés se dérouleront sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires. Rendez-vous sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) pour suivre l'actualité mise à jour.

## BROCANTE

# Réservez dès maintenant votre emplacement

**Dimanche 30 août**, une brocante aura lieu en centre-ville : rue du Grand Noyer, Grande Rue et avenue de Beaulieu. Réservez dès aujourd'hui votre emplacement, au tarif pour les Urbisylvains de 6 € le mètre (minimum 3 mètres linéaires), et 8 € le mètre pour les extérieurs (minimum 3 mètres linéaires). Tarif avec voiture : 5 mètres linéaires. Avec fourgon : 7 mètres linéaires.

Réservations : Romuald Brocante, 06 18 71 59 00

Permanences en mairie.



## FÊTE DES ASSOCIATIONS

# Les associations font leur rentrée



Rendez-vous le **dimanche 6 septembre de 10h à 17h30 à l'Escale** pour le Forum des associations. Vous êtes plutôt loisirs créatifs ou sport collectif ? Toutes les associations seront présentes pour vous aider à faire votre choix d'activité, vous inscrire ou simplement vous renseigner.

Entrée libre. Dégustations et petite restauration sur place.

Plan de la salle sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

Escale, 14 chemin des Berges

## FÊTE DE LA SAINT-FIACRE

# Quand la place Beaulieu s'anime

A La Ville du Bois, nous célébrons chaque année Saint-Fiacre, le patron des jardiniers, en organisant une fête en son honneur sur la place Beaulieu. Ce **dimanche 13 septembre, de 11h30 à 18h**, les petits comme les grands pourront se divertir : piscine à balles, balade à poneys et en calèche, jeux de la Ferme, exposants de produits artisanaux, ateliers divers... et surtout

la traditionnelle Ferme pédagogique avec ses vaches, âne, moutons, chèvres, brebis, cochons, lapins et une belle basse-cour évoluant dans des parcs où les enfants peuvent les voir et les caresser.

Soyez curieux, d'autres surprises vous attendent !

Restauration sur place possible.

La manifestation se déroulera à l'Escale en cas de mauvais temps.





ENCORE LES BEAUX JOURS

## Un spectacle insolite en plein air



Encore les beaux jours est un festival d'arts de la rue en lieux insolites et patrimoniaux organisé par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay. Le samedi 19 septembre sur la place Beaulieu, la compagnie Carnages Production proposera le spectacle Ma Vie de Grenier.

Gaetan Lecroteux, 50 ans, pas physique du tout, intéressé et intéressant jovial, philosophe, jamais au bon endroit au bon moment. Il est gentil –

trop gentil. Aujourd'hui son stand est prêt, avec une semaine d'avance. Qu'à cela ne tienne, il tentera de se débarasser de son passé au travers des objets qu'il met en vente. Trop vite marié à une femme vénale qui passe le plus clair de son temps avec Benjamin, son frère, Gaëtan se bat pour reconquérir le cœur de celle qu'il aime. Gaëtan est quelqu'un qui passe sans faire de vagues ni de bruit, il est notre oncle, un voisin. Il a deux mains gauches, l'instinct d'un lemming, la souplesse d'une cuve à fuel et une irrésistible envie d'aller mieux.

Ce spectacle est triste tant il est drôle et réciproquement.

**Samedi 19 septembre,**  
15h place Beaulieu  
Spectacle gratuit

## CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

• Nouveau : l'école de musique propose désormais un cours « Ensemble vocal enfant » pour les enfants à partir de 7 ans jusqu'à 12 ans.

### • Inscriptions 2020-2021

Inscriptions au Forum des associations dimanche 6 septembre à l'Escale de 10h à 17h30.

Permanence lundi 7 septembre de 18h00 à 20h00 au Conservatoire, voie du 8 mai 1945.

### • Portes ouvertes du

**Conservatoire** le samedi 5 septembre de 10h à 12h.

Tout public, à partir de 12 ans  
(1 h 10 de paroles)  
[www.carnageproductions.fr/spectacles/vie-de-grenier](http://www.carnageproductions.fr/spectacles/vie-de-grenier)

## FÊTE DES VOISINS

### Célébrons la solidarité entre voisins



Compte-tenu de la crise sanitaire, la Fête des Voisins initialement prévue le 29 mai dernier est reportée au **vendredi 18 septembre**.

Cette année, l'événement est renommé "Fête des Voisins Solidaires" pour célébrer les différents élans de générosité et de solidarité suscités par la crise. Vous pourrez ainsi retrouver, dans un moment festif partagé, ceux avec qui vous avez été les plus « proches » durant ce

confinement, vos voisins ! A La Ville du Bois, l'événement se déroulera place Beaulieu avec un pique-nique géant et des animations gratuites. A partir de 18h.

## FÊTE DU PATRIMOINE

### Une journée dédiée au patrimoine



**Le samedi 19 septembre**, le patrimoine est en fête ! Organisé chaque année dans toute la France, cet événement permet à chacun de (re)découvrir les monuments de sa ville, en libre accès ou en visite guidée. Le programme est à définir, rendez-vous sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

⊕ d'infos service Culture-Sport-Vie Associative,  
01 64 49 55 40 [culture.sport@lavilledubois.fr](mailto:culture.sport@lavilledubois.fr)





## RÉOUVERTURE DE LA PISCINE

La piscine Christine Caron située à Montlhéry a rouvert ses portes le 22 juin dernier.

Accès sur réservation.  
Renseignements au 01 69 01 22 99

## TAEKWONDO

# La persévérance récompensée

Le 11 janvier 2020 s'est déroulé à Paris l'examen de passage de grades pour les ceintures noires de taekwondo. Deux candidats du club de La Ville du Bois y ont participé avec succès.

L'examen consiste en différentes épreuves techniques, théoriques et combats devant un jury d'experts de taekwondo. Les difficultés sont proportionnelles au niveau de DAN

présenté. La persévérance, l'assiduité et la discipline permettent de pouvoir se présenter à ce type d'examen après en avoir obtenu les prérequis. Grâce au niveau d'exigence habituel du club de La Ville du Bois, Mel MBalanda a ainsi obtenu sa Ceinture Noire 2<sup>e</sup> DAN et Hubert Chan-Kin sa Ceinture Noire 4<sup>e</sup> DAN.

Cela est le fruit de la bonne dyna-

mique qui règne au sein du club avec des élèves (petits et grands) qui œuvrent au développement du taekwondo au sein de la ville ainsi qu'à leur épanouissement de taekwondoïste.

Félicitations à nos deux lauréats ainsi qu'aux membres du club !

*Par l'association de Taekwondo*

## EXO(ET

# 5<sup>e</sup> club français sur 204



Le début de saison avait été prometteur pour l'Exocet Master Club avec un record de France amélioré par notre relais 4x50m nage libre mixte (catégorie 280-340 ans cumulés), l'ancien record

étant détenu par le Stade Français. Aussi c'est avec impatience que nos nageurs et nageuses attendaient les Championnats de France qui se déroulaient cette année au Lamentin sous le soleil de la Martinique fin février. Malgré la défection de Bernard Proux, pour cause de maladie, les neuf nageurs et nageuses de l'Exocet qualifiés pour cette compétition ont largement rempli leurs objectifs. L'Exocet Master Club se classe 5<sup>e</sup> club français sur les 204 clubs en compétition. L'équipe ramène une moisson de 29 médailles, dont neuf titres de Champion de France ! En individuel, Grazia Coeles remporte

trois titres au 50, 100 et 200m nage libre, Ramezan Bahrami deux titres au 100 et 200m papillon, Claire Bisson et Herbert Klingbeil un titre chacun au 400m 4 nages et 800m nage libre. Par équipe, les relais 4x50m nage libre et 4 nages messieurs remportent le titre de Champion de France. Bravo à tous ! Les objectifs de fin de saison ont été modifiés par le COVID 19, les Championnats d'Europe qui était prévus à Budapest sont reportés à 2021 et les Championnats de France d'été ont été annulés. Suivez nous sur Facebook @ExocetMasterClub et [www.exocetmaster.fr](http://www.exocetmaster.fr)

*Par l'Exocet Master Club*

## • EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

### EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

#### Vert Autrement

Chères Urbisylvaines, chers Urbisylvains,  
Toute l'équipe de Vert Autrement remercie les électeurs et plus particulièrement ceux qui ont voté pour notre liste. Notre score de 36% nous permet d'avoir 5 postes de conseillers municipaux. Le premier conseil municipal (élection du maire, de ses adjoints et attribution de leurs indemnités) a eu lieu jeudi 28 mai. A notre plus grande surprise, nous avons eu le plaisir d'obtenir 8 voix à l'élection du maire ! Une fronde semble naître au sein de l'équipe majoritaire. Une telle scission lors d'un premier conseil municipal est rare. Cela a surpris les nouveaux élus de Vert Autrement. Ils se souviendront de ce baptême là. Quand aux indemnités des élus dont l'enveloppe maximum autorisée par la loi est de 8984 euros mensuelle, ils ont choisi de s'octroyer 8890euros (quasiment le maximum). Nous avons manifesté notre désaccord au vue de la période très difficile qui s'annonce.

Soyez certains que nous continuerons à défendre notre projet. Une grande pensée pour tous ceux qui ont disparu durant cette période et bon courage aux autres qui ne rencontreront pas forcément des "jours qui chantent". Nous vous souhaitons néanmoins de bonnes vacances

**Véronique PUJOL**  
pour Vert Autrement



### EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

#### UCVB

Mesdames, Messieurs,  
Pour cette première tribune libre depuis les élections municipales, l'équipe UCVB, conduite par Jean-Pierre MEUR, vous remercie de la confiance accordée pour la reconduction de ce 5e mandat. Ce résultat démontre la reconnaissance du travail effectué depuis 25 ans ainsi que le respect de nos engagements pris.

Lors du dernier mandat, la conjoncture économique, due à la diminution des dotations gouvernementales, ne nous a pas aidé mais nous avons su prendre les bonnes décisions, ce qui nous a permis de réaliser la majeure partie des projets indispensables à la vie quotidienne de la commune sans alourdir la pression fiscale.

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger nos points de vue car vos avis sont importants, ils nous permettent de bien orienter nos décisions afin de rester en ligne directe avec vous.

La Ville s'est récemment équipée de nouveaux panneaux électroniques pour vous informer au mieux et au plus près. N'oubliez pas de vous inscrire à la newsletter sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr), vous recevrez ainsi l'actualité communale (manifestations, travaux...)

Nous tenons à vous confirmer qu'aucun parti politique ne guide notre pensée. Elle doit être et rester la plus locale possible.

**Pierre Dimitri LAVRENTIEFF**  
Président de l'UCVB



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

#### Maire : Jean-Pierre Meur

#### Adjoints au maire :

**Jacky CARRE**, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

**Anne BERCHON**, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

**Arnaldo GIARMANA**, Educatif

**Martine PEUREUX**, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

**Guy ERNOUL**, Finances

**Marie-Claude KARNAY**, Solidarité et logement

**Thomas BEAULIEU**, Jeunesse

**Maithée BODOQUE-MUNOZ**, Urbanisme

#### Conseillers municipaux :

**Maurice BOURDY**, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives

**Robert ARNOULD-LAURENT**, Technologies de l'information et de la communication

**Nicole LEBON**, Educatif

**Sylvère PERDREAU**, Environnement et Cadre de vie

**Catherine JOUAN**, Solidarité et Logement

**Dimitri LAVRENTIEFF**, Communication

**Patrick BOURILLON**, Sport associatif

**Sandrine BOUILLET**, Manifestations culturelles

#### **Marie-Claude MORTIER**

**Ibrahim OSSENI**

**Christelle DERCHAIN**

**Hélène CARPENTIER**

**Sylvie RIBAUT**

**Anthony POURRAIN**

**Tatiana STANKOVIC**

#### Groupe « Vert Autrement »

**Véronique PUJOL**

**Grégory NOFERI**

**Amele MIR**

**Patrick BRECHAT**

**Dolores LOPES**

# État civil

## Bienvenue

04 fév. : Margaux LAUNAY  
06 fév. : Elena MOURA FIGUEIREDO  
09 fév. : Tiago LOPES  
19 fév. : Awes KACHOURI  
23 mars : Arthur ROUSSET  
28 mars : Livia RENAULT  
22 avril : Nolan ENOUF

## Félicitations

22 fév. : Marcence NGONO  
et Frédéric AGGERI

## Condoléances

03 nov. 2019 : Etienne SAMSOEN  
(erratum Feuille du Bois n°150)  
01 fév. : Marie SAVIGNY veuve FESSARD  
03 fév. : Antoine KROMWEL  
05 fév. : Antonio dos Santos MARQUES  
06 fév. : Monique MANON veuve TROMPEAUX  
15 fév. : Hamid MAAMERI  
28 fév. : Mamadu LY  
04 mars : Layachi MAHBOUB  
04 mars : Antonio DUARTE MARTINS  
08 mars : Marie-Thérèse PRÉVOT  
veuve HUYGHBAERT

09 mars : André CHESNEL  
30 mars : Christiane COUDERT veuve SCHKLOWSKI  
31 mars : Marie-France DELVALLE épouse TESSIER  
02 avril : Denise LE PROVÔT veuve VOGEL  
03 avril : Roger VANDEKERKHOVE  
05 avril : Huguette ODDO veuve MARTIN  
07 avril : Lyne SAINT-MAXIMIN  
14 avril : Renzo TIVELLI  
15 avril : Nadine MAS veuve BOURGOGNE  
16 avril : Pierre PÉJAUDIER  
16 avril : Christian PRADAL  
18 avril : Marie-Louise BRUGUIÈRE  
veuve BONHOMME  
22 avril : Louis BOURGEOIS

## • UTILE •

### La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30  
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois  
Tél. : 01 64 49 59 49 - [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

### PERMANENCES

#### Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur [www.mediavipp91.fr](http://www.mediavipp91.fr)

**Assistante sociale** - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

#### Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter\*Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

#### Accompagnement administratif et juridique -

Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

#### Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

#### Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) -

Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

**Avocat** - Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry. Contact : 01 60 77 11 88

**Maison de justice et du droit** - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

#### CAF -

Evry (1-3 impasse Alexis Tringuet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.


**CPAM** - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46.

**Notaire** - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardis 8 et 22 septembre, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27 ou [www.chambre-essonne.notaires.fr](http://www.chambre-essonne.notaires.fr)

### PERMANENCE PARLEMENTAIRE

La permanence parlementaire de **Marie-Pierre RIXAIN**, députée de la 4<sup>e</sup> circonscription de l'Essonne, située au 134 rue du Président François Mitterrand 91160 Longjumeau, est ouverte au public les lundis et jeudis de 9h à 12h, sur rendez-vous les autres jours. Madame RIXAIN reçoit sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois. Contact : [mprixain.perm@orange.fr](mailto:mprixain.perm@orange.fr), 01 69 81 70 35


### LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 17, DM 151, 152, 153.
  - **Lignes de bus DM 151, 153** : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
  - **Lignes de bus DM 17** : relie la gare d'Epinaux-sur-Orge (RER C) et la gare du Guichet à Orsay (RER B), en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss à Nozay
-  Horaires et parcours : [lavilledubois.fr](http://lavilledubois.fr)  
> Côté pratique > Transports


### URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

### RAMASSAGE DES DÉCHETS

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
  - **Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...)** : mercredi
  - **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
  - **Déchets végétaux** : chaque lundi (d'avril à novembre)
  - **Encombrants** : 1<sup>er</sup> vendredi du mois
-  Contact SIOM : 01 64 53 30 00  
[collecte@siom.fr](mailto:collecte@siom.fr)

### DÉCHÈTERIE

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020, les Urbisylvains sont invités à se rendre à la déchèterie de Villejust (SIOM). Ouverture du lundi au samedi de 9h à 17h45. Le dimanche de 9h à 12h45.  
 Avenue des Deux-Lacs, Villejust  
Contact : 01 64 53 30 00 - [www.siom.fr](http://www.siom.fr)



## • AGENDA •



• **Dimanche 13 septembre,**  
**de 11h30 à 18h •**

# Fête de la Saint-Fiacre

*Place Beaulieu ou à l'Escale  
en cas de mauvais temps*  
Animations, ferme pédagogique,  
nombreux ateliers gratuits pour les  
enfants et les parents.  
Restauration sur place possible.  
Exposants de produits artisanaux.  
+ d'infos, service Culturel,  
01 64 49 55 40  
culture.sport@lavilledubois.fr

**i** Les événements annoncés se dérouleront sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.  
Rendez-vous sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) pour suivre l'actualité mise à jour.

### Du 8 au 19 juillet

#### • **Partir en Livre •**

En cette année particulière, la Bibliothèque Constantin Andréou vous propose des activités manuelles, créatives ou littéraires à distance. Rendez-vous sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

### Dimanche 30 août

#### • **Brocante en centre-ville •**

Rue du Grand Noyer, Grande Rue et avenue de Beaulieu.  
Réservations emplacements :  
Romuald Brocante, 06 18 71 59 00  
Permanences en mairie.

### Dimanche 6 septembre, de 10h à 17h30

#### • **Forum des associations •**

Escale, 14 chemin des Berges  
Informations et inscriptions.  
Entrée libre. Dégustations et petite  
restauration sur place.  
Plan de la salle sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)  
+ d'infos, service Culture-Sport-Vie  
Associative, 01 64 49 55 40  
culture.sport@lavilledubois.fr

### Samedi 5 septembre, de 10h à 12h

#### • **Portes ouvertes du conservatoire de musique •**

Conservatoire, voie du 8 mai 1945  
Informations, 01 64 49 55 40,  
emmd@lavilledubois.fr

### Lundi 7 septembre, de 18h à 20h

#### • **Permanence inscriptions conservatoire de musique •**

Conservatoire, voie du 8 mai 1945  
Informations, 01 64 49 55 40,  
emmd@lavilledubois.fr

### Vendredi 18 septembre à partir de 18h

#### • **Fête des voisins •**

+ d'infos, service Culture-Sport-Vie Associative, 01 64 49 55 40  
culture.sport@lavilledubois.fr

### Samedi 19 septembre

#### • **Fête du patrimoine •**

Découverte du patrimoine de notre ville en accès libre ou visite guidée.  
Le programme est à définir, rendez-vous sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

### Samedi 19 septembre, 15h

#### • **Encore les beaux jours •**

Place Beaulieu  
Festival d'arts de la rue en lieux insolites et patrimoniaux organisé par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay.  
La compagnie Carnages Production proposera le spectacle Ma Vie de Grenier (1 h 10). Tout public, à partir de 12 ans

+ d'infos sur  
**[www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)**  
et sur  
**[lavilledubois91](https://www.facebook.com/lavilledubois91)**

**Fermeture des services Accueil-Etat-civil et Urbanisme les samedis 18 juillet, 25 juillet, 8 août et 15 août**